



Message de la permanence fédérale au syndicat CGT des territoriaux de la ville de Montpellier

La répression, toujours la répression, rien que la répression !

À Montpellier, le 22 juin lors de la journée de grève convoquée par une large intersyndicale, des ATSEM grévistes, en colère face au refus de la mairie de recevoir une délégation ont poussé une grille pour pénétrer dans l'enceinte de la mairie.

La mairie a indiqué qu'un dépôt de plainte a été déposé contre les grévistes et que tou.te.s les agent.e.s concerné.e.s seront traduit.e.s en conseil de discipline.

Voilà comment la mairie de Montpellier - comme de nombreux exécutifs locaux - traite ses « premier.ère.s de corvées ».

Avec la loi de « transformation de la Fonction publique », ils voudraient faire des agent.e.s territoriaux.ales des travailleur.euse.s flexibles, corvéables, qui acceptent de travailler plus en gagnant moins. Face à de telles mesures, face à de tels comportements de la part des exécutifs, qui voudraient gérer leurs mairies comme des entreprises ubérisées, il n'est pas étonnant que la colère monte.

La Fédération apporte son soutien aux agent.e.s menacé.e.s et demande la levée immédiate de toutes les menaces proférées à l'encontre des agent.e.s grévistes et invite la municipalité de Montpellier, comme toutes les collectivités qui s'enferment dans un même comportement antisocial, à écouter les revendications des personnels et ouvrir les négociations demandées.

La Fédération réaffirme son soutien à toutes les luttes en cours, et considère que les autorités territoriales qui refusent d'entendre les revendications des personnels sont les seules responsables de la détérioration du "climat social".